

À propos de deux mots du lexique des bateliers égyptiens

Le verbe *šbw* ou *šbwj*, « ferler » (une voile), et l'hypothétique substantif *hṭp*, « voile »

Frédéric Servajean

Équipe Égypte Nilotique et Méditerranéenne – Laboratoire ASM Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR 5140, Université Paul-Valéry Montpellier, CNRS, MCC

IL ARRIVE quelquefois que les relevés de certains textes comportent des erreurs et que les mots que l'on y trouve ne soient pas consignés dans les dictionnaires pour des raisons obscures. C'est le cas de deux vocables, examinés dans ces quelques lignes, appartenant au lexique spécialisé des bateliers de l'Ancienne Égypte. Le premier est un hypothétique substantif *hṭp* désignant peut-être un type de voile, absent des outils lexicographiques ; le second, un verbe *šbw* / *šbwj* désignant une manœuvre sur une voile, mal compris des commentateurs. Dans les lignes qui suivent, il sera toujours question de ce dernier sous la forme *šbw* / *šbwj*, car les seules deux occurrences en notre possession ne permettent pas d'établir s'il s'agit d'un verbe fort ou faible.

Le nom *hṭp* et le verbe *šbw* / *šbwj* sont attestés 6 fois au total : 4 fois pour *hṭp* (attestations **1**, **2**, **3** et **4**) et 2 pour *šbw* / *šbwj* (attestations **a** et **b**). Ces attestations sont consignées dans 4 inscriptions (Inscriptions 1, 2, 3 et 4). Ces dernières sont désignées comme telles (Inscription 1, 2, etc.) à la fin de chaque analyse, lorsqu'elles sont retraduites et commentées par nos soins. Les attestations se distribuent au sein des inscriptions de la manière suivante :

	Substantif <i>hṭp</i>	Verbe <i>šbw</i> / <i>šbwj</i>
Inscription 1	Attestation 3	0
Inscription 2	Attestation 4	0
Inscription 3	Attestations 1 et 2	Attestation a
Inscription 4	0	Attestation b

Dans le premier paragraphe est examiné un document permettant de poser le problème (il s'agit d'une partie de l'Inscription 3), dans le deuxième est abordé le cas de l'hypothétique mot *hṭp* et, enfin, dans le troisième et dernier paragraphe, le verbe *šbw* / *šbwj*, dont le véritable sens est établi. Les quatre inscriptions sont retraduites et commentées (ou simplement mentionnées) dans les différents paragraphes qui structurent le présent article :

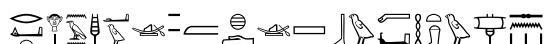
	§ 1	§ 2	§ 3
Inscription 1	0	Complète	0
Inscription 2	0	Complète	0
Inscription 3	Partie	0	Complète
Inscription 4	0	0	Complète

Le lecteur ne s'intéressant qu'aux nouvelles propositions de traduction de ces mots se reportera principalement aux parties titrées en rouge, intitulées Inscriptions 1, 2, 3 et 4, dans lesquelles les passages où sont consignés ces vocables sont retraduits. Il se reportera également aux commentaires qui les suivent, ainsi qu'à la conclusion finale. Tout le reste de ce travail se rapporte au long processus ayant abouti à la disparition du premier mot et aux raisons pour lesquelles il a été impossible jusqu'à aujourd'hui de restituer le sens véritable du second.

§ 1. Question préliminaire

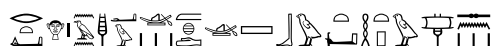
Les deux mots ici étudiés sont censés se trouver conjointement, l'un après l'autre, dans une même inscription consignée dans la tombe du *Père divin d'Amon, Néferhotep (Jt ntr n(y) Jmn Nfr-htp)*¹ à Cheikh Abd el-Gurna (XVIII^e dynastie). Cette inscription a été reproduite par S. Sauneron dans un article publié en 1970² :

(Sauneron)



Quand on examine cette séquence hiéroglyphique (partie de l'Inscription 3), on identifie immédiatement le verbe 𓂏𓂛𓂏 (*šbw*) et son complément d'objet direct, le substantif bien attesté 𓂏𓂛𓂏 , *htzw*, « voile ». Or, la même séquence, relevée en 1866 par J. Dümichen³, diffère de celle de Sauneron sur plusieurs points :

(Dümichen)



Il en va de même pour celle de G. Bénédite, également relevée sur place en 1894⁴ :

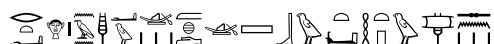
(Bénédite)

¹ TT 50 (le texte consignait ce vocable a été relevé par J. DUEMICHEN, *Altaegyptische Kalenderinschriften in den 1863-1865 an ort und Stelle gesammelt*, Leipzig, 1866, pl. XXXV ; G. BENEDITE, « Tombeau de Neferhoptou », dans *MMAF* 5, Le Caire, 1894, pl. III, registre du haut ; et R. HARI, *La tombe Thébaine du père divin Neferhotep (TT 50)*, Genève, 1985, pl. XXX).

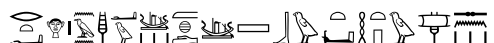
² S. SAUNERON, « Le rhume d'Anyakhté (Pap. Deir el-Medineh 36) », *Kêmi* XX, 1970, p. 13. Il s'agit d'une partie de l'Inscription 3, retraduite et commentée plus loin, dans le § 3.

³ J. DUEMICHEN, *op. cit.*, pl. XXXV, col. 49. Remarquons que le .t de *šbw.t* présente une forme particulière, cf. *infra*, fig. 1a, à comparer avec 1b.

⁴ G. BENEDITE, *op. cit.*, pl. III, registre du haut, 3^e colonne entre les deux vignettes figurant des bateaux.



(Hari)



3. Et, surtout, le dernier mot qui, de $\begin{array}{c} \textcircled{\cap} \\ \textcircled{\cup} \end{array} \begin{array}{c} \textcircled{\cap} \\ \textcircled{\cup} \end{array} \begin{array}{c} \textcircled{\cap} \\ \textcircled{\cup} \end{array} \begin{array}{c} \textcircled{\cap} \\ \textcircled{\cup} \end{array}$ ($htp.w$) chez Dümichen, Bénédite et Hari, devient $\begin{array}{c} \textcircled{\cap} \\ \textcircled{\cup} \end{array} \begin{array}{c} \textcircled{\cap} \\ \textcircled{\cup} \end{array} \begin{array}{c} \textcircled{\cap} \\ \textcircled{\cup} \end{array}$ ($htz(w).w$) chez Sauneron, le $\begin{array}{c} \textcircled{\cap} \\ \textcircled{\cup} \end{array}$ étant remplacé par un $\begin{array}{c} \textcircled{\cap} \\ \textcircled{\cup} \end{array}$.

- attestation 1 :  (Dümenchen et Hari) ⁶ et  (Bénéдите) ⁷ ;
- attestation 2 :  (Dümenchen, Bénéдите et Hari) ;
- attestation 3 :  (Dümenchen) ⁸ et  (Bénéдите et Hari) ⁹ ;
- attestation 4 :  (relevée uniquement par Hari) ¹⁰.

<http://www.enim-egyptologie.fr>

Deux problèmes de posent donc. Le premier est celui de la source utilisée par Sauneron, car les références bibliographiques qu'il mentionne renvoient justement aux relevés de Dümichen et Bénédite qui, ni l'un ni l'autre, ne correspondent à cette séquence. Le deuxième est que, paradoxalement, bien que connu depuis longtemps, le vocable *htp* a disparu des dictionnaires. Nous nous trouvons donc en présence d'un mot qui semble ne pas exister.

§ 2. Perdu de vue mais retrouvé ? Le mot (*htp* ou *htzw*), « voile » (Inscriptions 1 et 2, attestations 3 et 4)

La question qui se pose d'emblée est celle de la source utilisée par Sauneron. Pour parvenir à l'identifier, il faut reconstituer l'histoire de ce mot dans les premiers dictionnaires.

a. Le mot dans les dictionnaires

Il en est bien question dans le *Hieroglyphisch-demotisches Wörterbuch* de Brugsch¹¹, publié en 1868, soit 2 ans après la publication de Dümichen (1866), non en tant qu'entrée mais dans un commentaire se rapportant au passage où il est question de l'attestation 3,  (cf. *supra*, § 1), avec la remarque suivante : « er ist aber zu lesen  (...) oder vielmehr  (...) », dans laquelle Brugsch renvoie à l'attestation 2 (). Remarquons, avant de poursuivre, que, d'une certaine manière, Brugsch « invente » une nouvelle occurrence car même s'il permute le déterminatif  avec , il conserve néanmoins le « à la place du  qui est bien inscrit. Mais Brugsch va plus loin en proposant de lire cette séquence  (le « à » devenant « à »), le vocable *htzw*, « voile »¹², étant, quant à lui, bien attesté, notamment dans l'expression *fzj htzw*, « hisser la voile ». Le mot *htp* ne serait finalement qu'une mauvaise lecture (par Dümichen) ou écriture (par le scribe) de *htzw*. L'analyse de Brugsch semble avoir été validée par Budge puisque le mot est absent de son *Egyptian Hieroglyphic Dictionary* publié en 1920¹³. Il en va de même pour les auteurs du *Wb*, le mot étant absent du tome III, publié en 1929. Il est à noter que la fiche DZA.29.993.340 du *Wb* reproduit le passage où est consignée l'attestation 2 de ce vocable () avec une petite note a) sous le « à » indiquant « anders al p. » et, au-dessus du mot, la mention d'une translittération indiquant la lecture à privilégier : *htz*. Le problème qui se pose est de savoir si cette remarque est le résultat d'une vérification sur place ou d'une surinterprétation de la remarque de Brugsch, sachant que, si la morphologie du signe « à » diffère de celle habituellement rencontrée, il ne s'agit pas pour autant d'un « à » (*tz*) et, de surcroît, que la vérification (ou la surinterprétation) ne porte que sur cette occurrence-là, non sur les autres. Le mot est également absent du TLA. Quant à Jones, il en fait une variante de *htzw*¹⁴.

Pour en revenir à l'inscription reproduite par Sauneron, on se rend compte d'emblée qu'il ne suit ni Dümichen ni Bénédite, puisqu'au début du passage on lit , tandis que chez Dümichen on voit  et chez Bénédite . Le relevé de Hari est identique à celui de Bénédite mais postérieur à la publication de Sauneron. Il n'entre donc pas en ligne de compte. De surcroît, Sauneron corrige d'office le mot  en , en dépit du fait que Dümichen, Bénédite et le *Wb* s'accordent sur la première lecture, car même si ce dernier a éliminé le mot

¹¹ H. BRUGSCH, *Hieroglyphisch-demotisches Wörterbuch* IV, Leipzig, 1868, p. 1111.

¹² *Wb* III, 182, 16.

¹³ E.A.W. BUDGE, *An Egyptian Hieroglyphic Dictionary* I, New York, 1920.

¹⁴ D. JONES, *A Glossary of Ancient Egyptian Nautical Titles and Terms*, Londres, New York, 1988, p. 177-177 (113).

htp, il n'en reste pas moins que la fiche DZA.29.993.340 stipule clairement que ce que l'on voit est un 𓏏 mais de forme inhabituelle, d'où un rapprochement avec une lecture *htz*, qui reste hypothétique. La séquence hiéroglyphique reproduite par Sauneron est donc une extrapolation, certes possible (du moins pour le dernier mot) mais non prouvée.

On pourrait s'étonner que, s'agissant d'un mot aussi courant que *htzw*, « voile », le scribe ne soit pas parvenu à proposer la bonne graphie et cela à quatre reprises. Inversement, et en supposant que le vocable *htp*, « voile », n'existe pas, on pourrait arguer que, même avec une graphie problématique, n'importe quel lettré égyptien était en mesure de reconnaître, après les verbes *šbw* / *šbwj*, dont il connaissait le sens, ou *fjz*, « hisser (une voile) », le mot *htzw*, « voile » (cf. *infra*, § 3, Inscription 3, attestations 1 et 2, et attestation [a]).

Il est donc à ce stade nécessaire de suspendre notre jugement, car une vérification directe de l'inscription dans le monument s'impose. En attendant, aucun argument ne permet d'écarter ce mot et l'on doit admettre les deux possibilités : soit il existe en tant que tel, désignant alors un type spécifique de voile, à distinguer de la voile *htzw*, soit il s'agit d'une mauvaise lecture de ce dernier vocable.

b. Les attestations (Inscriptions 1 et 2, attestations 3 et 4)

Les deux premières seront analysées plus bas en relation avec le verbe *šbw* / *šbwj* (cf. *infra*, § 3, Inscriptions 3, attestations 1 et 2).

Inscription 1 (attestation 3) ¹⁵ :



Sb.t qrf.w hn' h'w=sn nb, rd=wn n=sn htp.w n(y.w) hbs fj(.t) t3w jm=sn hr-tp jtrw r sqd.t m hnt.t, rd.t hr r rs(y).

Doter (?) (a) les *qrf.w* (b) de tout (c) leur équipement (d) après les avoir grées de voiles (e) en tissu, puis partir (f) grâce à elles (g) sur le fleuve, pour naviguer (h) en remontant le courant. Orienter l'avant (i) (du bateau) vers le sud.

(a) Employé transitivement, le verbe 𓂏 (*sbj*) signifie habituellement « partir », « aller », « passer » (*Wb* III, 429, 11-431, 3), mais, parmi les emplois transitifs de ce dernier, « guider », « conduire », « envoyer », etc. (*Wb* III, 431, 8-432, 3), il semble pouvoir disposer, en contexte nautique, du sens « équiper » (D. Jones, *op. cit.*, p. 221 [73]), non mentionné dans le *Wb*. Son complément d'objet direct serait ici le terme 𓏏 (*qrf.w*) dont le sens n'est pas établi (cf. note suivante).

(b) Le sens du terme (au pluriel) 𓏏 (*qrf.w*) est inconnu. Le *Wb* (III, 431, 28 ; V, 60, 2-3) le met en relation avec les voiles en mentionnant le passage ci-dessus. Le *Glossary* de Jones (*op. cit.*, p. 221 [74]) ne le consigne pas comme entrée mais le commente sous *sbi qrfw*, avec une traduction, incertaine pour l'auteur, qui, nous le verrons plus loin, est erronée : « unfurl sail (?) ». Dans la mesure où il arrive que l'emploi de certains déterminatifs soit assez élastique, une manière de commencer à cerner le champ sémantique de ce mot consiste à déterminer si le déterminatif 𓏏 renvoie en contexte nautique de manière systématique aux voiles. Si on examine dans la partie du *glossary* de Jones consacrée aux *Ship's parts* (*op. cit.*, p. 152-196) les mots dotés des principaux déterminatifs 𓂏 , 𓏏 et 𓏏 , pour ne considérer qu'eux, dont on peut supposer qu'ils renvoient aux parties en bois d'un bateau pour le premier, aux différents cordages pour le deuxième et aux voiles

¹⁵ R. HARI, *op. cit.*, pl. XXIX, col. 38-40.

pour le troisième, il sera possible de s'assurer, ou non, d'un emploi strict des déterminatifs. Après enquête, on constate que sur les 93 mots déterminés par le signe $\overline{\text{w}}$, 48 désignent des éléments en bois du bateau et 45 sont des mots au sens non déterminé ; sur les 32 mots déterminés par le signe w , 25 désignent différents cordages, 5 possèdent un sens indéterminé et 2 renvoient aux avirons de gouverne (plus précisément et selon toute probabilité aux cordages servant à les fixer sur leur support) ; enfin, sur les 7 mots déterminés par le signe $\overline{\text{w}}$, 6 désignent ou renvoient à la voile et un est de sens indéterminé. Par conséquent, lorsque la signification du mot considéré est assurée, l'emploi du déterminatif est parfaitement cohérent. Le mot *grf.w* (au pluriel) désigne donc très probablement des voiles ou est étroitement lié à ces dernières en raison de son déterminatif $\overline{\text{w}}$. Cependant, dans la mesure où celles-ci sont *explicitement* mentionnées dans la suite du passage (*http.w*), on peut supposer, mais sans certitude à cet égard, qu'il s'agit d'équiper (de *gréer*) le mât avec la voile, c'est-à-dire de le doter de tous les éléments permettant de manœuvrer cette dernière. Ainsi, une traduction de *grf.w* par « vergues » pourrait sembler parfaitement adaptée au sens du passage, celles-ci étant dotées de tout le matériel nécessaire et des voiles pour permettre au bateau d'appareiller. Mais deux objections majeures à une telle traduction peuvent être soulevées : 1. S'agissant d'un espar, le mot devrait être déterminé par $\overline{\text{w}}$ et non par $\overline{\text{w}}$; 2. Il existe un terme $\overline{\text{w}}$ (*sgrg.w*), uniquement attesté au pluriel, qui semble désigner les vergues (*Wb* IV, 324, 14 ; D. Jones, *op. cit.*, p. 198 [157]).

(c) Le w , omis chez Hari, est bien présent chez Dümichen et Bénédite. Nous l'avons ajouté.

(d) Le mot $\overline{\text{w}}$ (*h'w*) désigne un ensemble d'objets (*Wb* III, 243, 3-15) constituant un équipement complet. Ces objets peuvent renvoyer à différents secteurs d'activité, guerre, navigation, etc. Plus que leur fonction spécifique, ce que ce mot met en relief est le caractère homogène l'ensemble : ils constituent un tout (R.A. Caminos, « The Nitocris Adoption Stela », *JE* 50, 1964, p. 83 ; Fr. Servajean, « Lune ou soleil d'or ? Un épisode des *Aventures d'Horus et de Seth* (P. Chester Beatty I R^o, 11, 1-13, 1) », *RdE* 55, 2004, p. 143). Ici, il s'agit évidemment de tous les « objets » permettant de gréer la voile.

(e) Litt. « des voiles ont été placées pour elles (les *grf.w*) » (*rdw nsn h{t}tp.w*) ou « des voiles y ont été placées » (sur les *grf.w* grâce à l'équipement *h'w*). D'où notre traduction, qui reste néanmoins incertaine : « les voiles y ont été gréées ».

(f) Le *f* de *f3j*, omis chez Hari, est bien présent chez Dümichen et Bénédite. Dans l'expression *f3j t3w* bien attestée et signifiant « hisser la voile » ou « naviguer » (vers) (*Wb* I, 573, 20-574, 1), le mot *t3w* ne désigne pas spécifiquement la voile des bateaux dont il est question (qui sont des voiles *h'p.w*) mais fait simplement partie d'une expression banale signifiant « naviguer », « partir » (vers).

(g) Les voiles.

(h) *Sqdd*, le 2^e *d* mis pour *t* (pour cette permutation, voir *Wb* IV, 308, début de la notice) ; le verbe *sqdj* étant un verbe faible, son infinitif est féminin.

(i) Le mot $\overline{\text{w}}$, *hr*, renvoie simplement ici, comme l'a parfaitement vu R. Hari (*op. cit.*, p. 43 [49]), à la partie avant – l'avant – du bateau. Il s'agit d'un sens dérivé de *hr*, « visage », « face », etc. (*Wb* III, 125, 6-127, 14). Même si ce mot semble ne pas devoir être confondu avec $\overline{\text{w}}$ (*tp*), « proue » (Fr. Servajean, « À propos de quelques termes nautiques égyptiens de l'Ancien Empire », *ENiM* 14, 2021, p. 189-227), on peut se demander néanmoins si, en raison de leur appartenance à un même champ sémantique, ces deux vocables ne seraient pas interchangeables. Mais la rareté du mot $\overline{\text{w}}$, *hr*, employé en relation avec l'avant du bateau, montre que ce n'est pas le cas. Il paraît donc préférable de considérer que, si les deux renvoient à la même partie du bateau, ce dernier ne fait que la désigner de manière très générale (l'avant par rapport à l'arrière), tandis que l'autre (*tp*) en est la désignation exacte (cf. *infra*, § 3, Inscription 3, n. c).

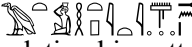
Inscription 2 (attestation 4)¹⁶ :

Rd.t n3 n(y) 'h'.w r rs(y), f3.t htpy.wt3sn.

Orienter ces bateaux-*âhâou* (a) vers le sud et hisser (b) leurs voiles (c).

(a) Les navires-*âhâou* se caractérisent par le fait de disposer d'un mât amovible que l'on peut redresser pour naviguer à la voile vers le sud ou rabattre sur le pont pour naviguer à la rame vers le nord (Fr. Servajean, « Les radeaux de Pount », *ENiM* 10, 2017, p. 112-113) ; cf. *infra*, § 3, Inscription 3, n. d.

(b) Ce passage n'ayant été relevé que par Hari, il est difficile de déterminer si l'oiseau figuré est vraiment un . En tout état de cause, il doit être corrigé en , puisqu'il ne peut s'agir, dans ce contexte, que de  (*f3j*), « hisser » (une voile).

(c) La séquence  a été traduite par Hari « Hisser leurs voiles » (R. Hari, *op. cit.*, p. 44 [70]), formulation bien attestée avec le terme *ht3w* (D. Jones, *op. cit.*, p. 214 [30]).

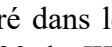
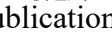
§ 3. La verbe *šbw* / *šbwj*, « charger », « prendre un ris », « affaler », « hisser », « déployer », « larguer » une voile... ou simplement « ferler » ? (Inscriptions 3 et 4, attestations a et b)

Ce verbe n'est attesté que deux fois dans la documentation : dans la tombe du *Père divin d'Amon, Néferhotep* (Inscription 3, attestation a), dont il a déjà été question plus haut (cf. *supra*, § 1), et dans un petit papyrus magique (XX^e dynastie) trouvé à Deir al-Médîna en 1950 (Inscription 4, attestation b), publié par S. Sauneron en 1970¹⁷. Cette deuxième attestation ne pouvait donc pas être prise en compte par les plus anciens dictionnaires.

a. Première attestation (Inscription 3, attestation a)

Ce premier document pose problème aussi bien du point de vue de la graphie que de celui de la traduction.

Graphie

Le vocable est enregistré dans le *Wörterbuch*¹⁸ avec une graphie problématique : . La fiche DZA 29.993.330 du *Wb* consigne  (mot unique), avec un , certes de même taille que le  qui le suit mais non véritablement identifiable (sans référence bibliographique). En revanche, dans la fiche DZA 29.993.340, qui renvoie à la publication de la TT 50 par G. Bénédite¹⁹, le passage complet a été reproduit. Dans celui-ci, le signe  est bien identifiable mais de taille nettement plus réduite que celle du , équivalente à celle d'un  par exemple. Or, curieusement, la publication de G. Bénédite (1894) ne présente pas la graphie  mais  Cette dernière est identique à celle que l'on trouvera plus tard (1985) dans la publication de la même tombe par R. Hari²⁰. En réalité, la source

¹⁶ R. HARI, *op. cit.*, pl. XXXI, col. 69-70.

¹⁷ S. SAUNERON, *op. cit.*, p. 7-18.

¹⁸ *Wb* IV, 439, 1.

¹⁹ G. BENÉDITE, *op. cit.*, pl. III, registre du haut, 3^e colonne entre les deux vignettes de bateau.

²⁰ R. HARI, *op. cit.*, pl. XXX, col. 54.

(secondaire) utilisée par le *Wb*, en dépit de la référence bibliographique mentionnée, est le *Hieroglyphisch-demotisches Wörterbuch* de Brugsch (1868)²¹, qui consigne la même graphie ($\Rightarrow \text{𓂏} \text{𓂐}$) en renvoyant à l'ouvrage de J. Dümichen, *Altaegyptische Kalenderinschriften*, publié deux années auparavant (1866)²². Cependant, cette graphie ne correspond pas exactement au relevé de Dümichen, car le signe $\Leftarrow$ (D51) est la réinterprétation d'un petit trait horizontal, légèrement ondulé et difficile à interpréter [fig. 1.a], de taille nettement plus réduite que le $\Leftarrow$ (D40) qui le suit²³ :



Fig. 1. D'après J. Duemichen, *op. cit.*, pl. XXXV, col. 49 [a] et col. 48 [b].

Ce signe est plus proche d'un $\Leftarrow$ que d'un $\Leftarrow$. Remarquons à ce propos que, toujours chez Dümichen, le *t* de *rd.t*, dans ce même document, est bien marqué [fig. 1.b]²⁴, d'où l'ambiguïté.

La graphie $\Rightarrow \text{𓂏} \text{𓂐}$ est donc la réinterprétation du relevé de Dümichen par Brugsch. On la retrouve quelques décennies plus tard (1920) dans l'*Egyptian Hieroglyphic Dictionary* de Budge²⁵. Sauneron, dans la publication du document où est consignée la deuxième attestation du mot qui nous occupe (Inscription 4, attestation b), reproduit la première (Inscription 3, attestation a) de la manière suivante : $\Rightarrow \text{𓂏} \text{𓂐}$ ²⁶. En commentaire, il mentionne Dümichen, et Bénédite qu'il ne suit pas. Enfin, D. Jones, dans son *Glossary*, consigne le terme sous l'entrée $\Rightarrow \text{𓂏} \text{𓂐} \text{𓂑} \text{𓂒} \text{𓂓}$ ²⁷ ; et le TLA mentionne également $\Rightarrow \text{𓂏} \text{𓂐}$ ²⁸. La réinterprétation de Brugsch s'est donc répercutée d'ouvrage en ouvrage jusqu'à aujourd'hui.

La taille du signe reproduit par Dümichen et le fait que les seuls autres auteurs ayant visité le monument sont ceux proposant de lire à la fin du mot $\Leftarrow$ et non $\Leftarrow$ incitent à adopter la première lecture. Comme on le verra plus loin (cf. *infra*, § 3), la 2^e attestation de ce mot (celle étudiée par Sauneron = Inscription 4, attestation b) présente bien à la fin et sans aucune ambiguïté le groupe $\Leftarrow$. Cependant, dans la première (Inscription 3, attestation a), le verbe est construit à l'infinitif ; dans la seconde (Inscription 4, attestation b) à l'impératif. Il reste donc difficile de se prononcer, et l'identification du type de verbe auquel on a affaire – [3-*lit.*] ou [4-*inf.*] ? – n'est plus possible.

²¹ H. BRUGSCH, *Hieroglyphisch-demotisches Wörterbuch* IV, Leipzig, 1868, p. 1371.

²² J. DUEMICHEN, *op. cit.*, pl. XXXV, col. 49.

²³ *Loc. cit.*

²⁴ *Ibid.*, pl. XXXV, col. 48.

²⁵ E.A.W. BUDGE, *An Egyptian Hieroglyphic Dictionary* II, New York, 1920, p. 735.

²⁶ S. SAUNERON, *op. cit.*, p. 13.

²⁷ D. JONES, *op. cit.*, p. 226 (104).

²⁸ Lemma n° 153390.

Traductions consignées dans les dictionnaires et lexiques

Le *Wörterbuch*²⁹ traduit ce vocable « (die Segel) reffen », c'est-à-dire « arriser une voile, prendre un ris ». Le mot était déjà consigné dans le dictionnaire de H. Brugsch : « wegnehmen, einziehen, einnehmen der Segel »³⁰, c'est-à-dire dans les trois cas « amener la voile », ainsi que dans le dictionnaire de Budge, avec le sens « to shorten sail, to furl a sail »³¹. Ces traductions sont retenues par D. Jones dans son *Glossary* (« reef, furl the sail »)³² et par le TLA (« [Segel] reffen ; to furl [a sail] »)³³. Hari traduit, en accord avec ce qui vient d'être dit : « carguer » (leurs voiles)³⁴. Sauneron, pour des raisons dont il sera question plus loin (cf. *infra*, § 3.b), propose une traduction (inappropriée quant à la formulation et) opposée : « déployer »³⁵ (la voile)³⁶ (= *hisser*).

Commentaire

Si on laisse de côté pour l'instant la proposition de Sauneron, l'idée générale semble être dans tous les cas la même : *arriser*, *prendre un ris*, *réduire la surface de voilure*, voire *ferler* ou *carguer* une voile. On notera cependant que tous ces termes ne signifient pas la même chose, contrairement à ce que l'on pourrait penser à la lecture des dictionnaires et autres lexiques. Elles impliquent même des opérations – des manœuvres – très différentes poursuivant des buts distincts. Le fait d'*arriser* ou de *prendre un ris* consiste à réduire la surface de voilure pour que le navire puisse supporter le vent qui forçait. En revanche, *ferler* et *carguer* une voile implique d'abord de l'*affaler* complètement, c'est-à-dire de la ramener sur le pont pour immobiliser le bateau, puis de la *carguer* (= replier) pour enfin la *ferler* (= attacher) sur le pont ou sur la vergue supérieure³⁷. On voit bien qu'il ne peut s'agir que de l'une ou l'autre de ces opérations (*diminution* ou *suppression* du plan de voilure). Cependant, aucune scène nautique, quelle que soit l'époque considérée, ne montre des bateaux avec une voilure réduite et aucune figuration de voile ne présente des garcettes permettant une prise de ris³⁸. On peut donc écarter les traductions « prendre un ris » ou « arriser », voire « réduire la voilure » pour ne retenir, pour l'instant, que « affaler », « carguer », voire « ferler » la voile³⁹. On reviendra plus loin sur ces traductions (cf. *infra*, Inscriptions 3 et 4).

²⁹ *Wb* IV, 439, 1.

³⁰ H. BRUGSCH, *op. cit.*, p. 1371.

³¹ E.A.W. BUDGE, *An Egyptian Hieroglyphic Dictionary* II, New York, 1920, p. 735.

³² D. JONES, *op. cit.*, p. 226 (104).

³³ Lemma n° 153390.

³⁴ R. HARI, *op. cit.*, p. 44 [54].

³⁵ Le verbe « déployer » se rapportant à une voile n'est pas employé en contexte nautique, alors qu'il peut l'être en contexte littéraire (*déployer une voile*). Les mots appropriés sont soit *hisser* une voile si l'on veut signifier la mise en place de cette dernière à bonne hauteur sur le mât, soit *porter* une voile si l'on souhaite souligner que cette dernière est bien établie. Dans le vocabulaire nautique, le verbe « déployer » renvoie aux vagues : « une vague déploie, lorsque s'avancant sous une forme régulière, elle vient à rencontrer un obstacle, qui s'oppose à sa propagation » (Ch. ROMME, *op. cit.*, p. 230).

³⁶ S. SAUNERON, *op. cit.*, p. 14.

³⁷ En admettant qu'il ne soit équipé que d'une seule voile.

³⁸ Les « garcette de ris (...), passées dans certains trous qui sont percés sur (...) la voile (...), servent à serrer sur la vergue, les plis de cette voile retroussée (...) Cette opération (...) tend à soustraire en partie cette voile à l'impulsion du vent (...). Elles sont multipliées sur la surface d'une voile, afin que cette voile soit repliée plus également et plus étroitement sur la vergue » (Ch. ROMME, *op. cit.*, p. 341).

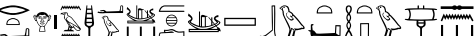
³⁹ Les bateaux de l'Ancienne Égypte n'étant équipé que d'une seule voile, il s'agit donc d'affaler « la » voile.

En 1910, E. Dévaud, étudiant l'expression  (*f3.t ht3w*), « hisser une voile »⁴⁰, l'opposait à celle qui nous occupe, pour laquelle il admettait les traductions mentionnées plus haut : « riser, ferler une voile ». Le *Wb* (I, 574, 1-2) enregistre cette expression conjointement avec  (*f3(.t) t3w*), en donnant, pour les deux, la traduction « segeln », « naviguer », avec un niveau de généralité trop élevé, et non « hisser une voile ». Mais l'idée est formulée sous l'entrée elle-même où ces deux expressions ont été classées,  (*f3j* (I, 573, 20), avec le commentaire suivant : « haben, tragen : von Wind und Segel ». La traduction « segeln » est bien entendu un sens dérivé de la séquence *f3j t3w* / *ht3w* (qui peut être suivie d'une préposition), « hisser la voile en direction de... ». Le français possède d'ailleurs une expression du même type : *faire voile vers...*

Les deux expressions exprimeraient donc deux opérations opposées se rapportant à une voile : la *déployer* ou l'*affaler* (nous avons écarté l'acception « riser »), les verbes *šbw* / *šbwj* et *f3j* étant, dans ce contexte nautique, des antonymes. L'analyse semble logique, on verra cependant plus loin que ce n'est pas le cas.

Passage mentionnant le vocable et traductions anciennes

Venons-en maintenant à la source elle-même. Les difficultés ne se limitent pas à la lecture du mot qui nous occupe. Nous avons vu plus haut que, si les relevés de Bénédite et Hari sont similaires⁴¹, ils diffèrent sur plusieurs points du texte reproduit par Sauneron :

– (Bénédite et Hari) : 

– (Sauneron) : 

La traduction proposée par Hari est la suivante : « Placer l'avant de ces barques pour la navigation au Nord. *Carguer* leurs voiles »⁴² ; celle de Sauneron : « Mettre (= charger) sur les bateaux descendant le Nil et dont les voiles ont été *déployées* »⁴³. Deux traductions bien différentes que nous examinerons plus loin (cf. *infra*).

Pour en revenir au vocable qui nous occupe et si on laisse de côté la traduction du mot *šbw* / *šbwj* proposée par Sauneron, celle de Hari (« *carguer* ») s'accorde avec celles consignées dans les dictionnaires et autres lexiques. Plusieurs éléments semblent la confirmer. Le premier est la mention de navires-*âhâou* qui se caractérisent par le fait qu'ils peuvent disposer d'un mât dressé [fig. 2, vignette de droite] ou rabattu sur le pont [fig. 3] selon que l'on navigue vers le sud ou vers le nord⁴⁴. Le deuxième est que ces navires vont voyager vers le nord en descendant le Nil (*m ḥd*)⁴⁵. Or, ce faisant, ils vont naviguer contre les vents dominants, à la rame, le mât rabattu sur le pont⁴⁶. Le troisième enfin est l'emploi d'un mot hypothétique *ḥtp*,

⁴⁰ E. DEVAUD, « Varia », *Sphinx* 13, 1910, p. 96.

⁴¹ R. HARI, *op. cit.*, pl. XXX, 3^e colonne entre les deux vignettes de bateau ; G. BENEDITE, *op. cit.*, pl. III, registre du haut, 3^e colonne entre les deux vignettes de bateau.

⁴² R. HARI, *op. cit.*, p. 44 (54).

⁴³ S. SAUNERON, *op. cit.*, p. 13-14. Nous avons ajouté le mot « déployées » à la place des points de suspension, Sauneron ayant laissé sa traduction en suspens afin de pouvoir mener à bien l'analyse justifiant le choix de ce mot.

⁴⁴ Fr. SERVAJEAN, « Les radeaux de Pount », *ENiM* 10, 2017, p. 112-113.

⁴⁵ *Wb* III, 354, 9-355, 8.

⁴⁶ Fr. SERVAJEAN, *Manœuvres nilotiques. À propos de quelques scènes de navigation de l'Ancien Empire*, *CENiM* 31, Montpellier, 2022, p. 6.

« voile » (cf. *supra*, § 1-2), comme complément du verbe *šbw* / *šbwj* qui nous occupe. Dans ces conditions, c'est-à-dire celles d'une navigation vers le nord, en descendant le courant, une traduction de *šbw* / *šbwj* par « affaler » la « voile » (*htp*), pour pouvoir ensuite replier le mât sur le pont, afin d'optimiser un déplacement à la rame, la proposition de Hari semble pleinement justifiée. On verra cependant que ce n'est pas le cas.

Nouvelle traduction et interprétation du passage (Inscription 3, attestation a)

Pour mieux comprendre le sens du mot *šbw* / *šbwj*, il est nécessaire de reprendre le passage où cette attestation (a) est consignée en l'élargissant à ce qui précède tout en considérant l'iconographie qui l'accompagne [fig. 2]. Le passage est flanqué de deux vignettes figurant deux bateaux naviguant en sens opposé : celui de gauche vers la gauche et celui de droite vers la droite. Le premier présente une voile *ferlée* (cf. *infra*, n. f du commentaire du document suivant) : il navigue vers le nord en descendant le courant. Le second navigue vers le sud en remontant le courant, la voile bien établie. On en déduit que la droite de la figuration renvoie au sud, la gauche au nord. Les colonnes de texte se déroulent de la droite (sud) vers la gauche (nord), c'est-à-dire dans le sens du courant. La combinaison texte-images est donc parfaitement cohérente d'un point de vue géographique. Le texte qui nous occupe commence au-dessus de la vignette de droite et se poursuit entre les deux figurations ⁴⁷ :

Inscription 3 (attestation a)

 (col. 48-49)

 (col. 53-54)

F3.t htp.w<s>n, hr<sn> r rsy (...) rd.t hr n3 n(y) 'h'(w).w m hd, šbw.t htp.w<sn>.

Hisser (a) leurs (b) voiles, tandis que leur avant (c) est orienté vers le sud (...); orienter l'avant (c) de ces bateaux-âhâou (d) dans le sens du courant (e) et *ferler* (f) leurs voiles (g).

(a) Pour la séquence  cf. *supra*, § 2, Inscription 2, n. c. Elle a été traduite par Hari « Hisser leurs voiles » (R. Hari, *op. cit.*, p. 43 [48]). Dans la mesure où ce dernier ne donne pas de translittération, on peut supposer qu'il a interprété le signe  comme l'infinitif du verbe *f3j* (*f3.t*), qui signifie « soulever », « porter » (*Wb* I, 573, 20) et, en contexte nautique et accompagné du mot « voile », « hisser une voile » (*f3j htp*) (D. Jones, *op. cit.*, p. 214 [30]). Le signe  est habituellement utilisé comme déterminatif de deux verbes fréquents dans le vocabulaire nautique : *f3j*, on vient de le voir (), et *3tp* / *3tp* (). Employé seul, un lecteur pourrait hésiter entre les deux lectures. Le terme *3tp* / *3tp*, bien attesté en contexte nautique, signifie « charger » une cargaison dans un bateau (*Wb* I, 23, 15-19 ; D. Jones, *op. cit.*, p. 208 [2]). Il n'est en revanche pas attesté en relation avec une voile. On peut donc l'écarter, un lecteur égyptien comprenant d'emblée que, dans ce cas, le signe  suivi du mot « voile » ne peut être compris que comme *f3j* et non comme *3tp* / *3tp*. En outre, on verra plus loin (cf. *infra*, n. [f] et fig. 2) qu'il existe un lien étroit entre la vignette de gauche et le verbe *šbw* / *šbwj*, il doit donc exister le même entre la vignette de droite et le verbe *f3j* qui nous occupe. Or, celle-ci figure un bateau naviguant avec une voile bien établie (R. Hari, *op. cit.*, pl. XXX, col. 48) vers le sud, *r rsy* (*ibid.*, col. 49). Ce qui est représenté est donc le résultat final de l'opération : après l'avoir hissée (*f3j htp*), la voile est bien établie.

(b) Omis chez Hari, le  est bien présent chez Dümichen et Bénédite.

(c) Pour , *hr*, désignant l'« avant » du bateau, cf. *supra*, § 2, Inscription 1, n. i. On remarquera que la 2^e mention de ce mot (*hr*) dans ce passage a été interprétée par S. Sauneron (*op. cit.*, p. 13)

⁴⁷ R. HARI, *op. cit.*, pl. XXX, col. 49-49 et 53-54.

avec celui qui le précède (*rd.t*) comme le verbe « placer », « mettre », « donner », suivi de la préposition *hr*, « sur », l'ensemble étant traduit par « charger », litt. : « placer / mettre sur ». Cette interprétation doit être écartée, Sauneron n'ayant pas considéré l'ensemble du texte : la première occurrence du mot *hr*, « avant (du bateau) », y est clairement mise en relation avec le sud (*r rsy*).

(d) Pour ces bateaux-*âhâou*, cf. *supra*, § 2, Inscription 2, n. a.

(e) Il semble que la locution *m hd*, ainsi employée, n'ait pour seul but que de fournir un renseignement sur l'orientation du bateau : « descendant le courant (*m hd*) » serait donc à comprendre « dans le sens du courant ».

(f) S'agissant du relevé de Hari, nous considérerons ici – et ici seulement – le verbe *šbwj* comme un verbe faible, en raison de la présence du $\surd$ final (infinitif), qui n'est pas assurée. Le texte seul ne permet pas de déterminer le sens de ce vocable. En revanche, la vignette l'accompagnant [fig. 2, vignette de gauche] figure un bateau avec une voile *ferlée* sur la vergue supérieure. R. Hari (*op. cit.*, p. 44 [54]) traduit ce verbe « carguer ». Si, dans le langage courant, les verbes « affaler », « carguer », « ferler » ou « dégréer » (une voile), sont considérés comme quasiment synonymes, ce n'est absolument pas le cas en contexte purement nautique. « Affaler » signifie ramener une voile sur le pont ; « carguer » une voile, « c'est (la) retrousser en partie, ou en entier auprès de la vergue qui la porte (...) » (Ch. Romme, *op. cit.*, p. 137) ; « ferler », « c'est presser ou serrer étroitement contre une vergue, tous les plis multipliés d'une voile retroussée ou carguée » (*ibid.*, p. 309) et ajoutons que pour bien la « serrer », on utilise des cordages « par le moyen desquels, les plis de cette voile sont pressés et serrés contre la vergue. (Ces cordages) portent le nom de rabans de ferlage, pour les distinguer des autres rabans qui sont employés à des usages différents » (*loc. cit.*, entrée « ferlage »). Enfin, « dégréer », c'est « ôter le grément d'un mât, d'une vergue (...) » (*ibid.*, p. 222). Tous ces termes, qui employés en contexte non nautique sont quasiment synonymes, désignent en fait chacun une opération très précise dans le processus de « désactivation » d'une voile que l'on peut synthétiser de la manière suivante : 1. la voile est ramenée sur le pont (= elle est *affalée*) ; 2. elle est pliée, plus précisément serrée pour éviter qu'elle n'offre une prise au vent (= elle est *carguée*) ; 3. elle est attachée pour que le serrage ne se défasse pas (= elle est *ferlée*) ; 4. enfin, elle est détachée du mât (= elle est *dégréée*). Notons que l'on peut *ferler* une voile sur le pont du bateau où elle a été affalée puis carguée, ou sur la vergue où elle est grée. Dans le cas qui nous occupe, comme le montre la vignette, la voile a d'abord été carguée puis – résultat de l'opération figurée dans la vignette – *ferlée* sur la vergue supérieure. Le verbe *šbw* / *šbwj* signifie donc simplement « ferler » (une voile). La rareté des figurations de voiles *ferlées* dans les sources iconographiques expliquerait la rareté de ce terme dans les sources textuelles.

(g) S'agissant du relevé de Hari, nous admettons ici – et ici seulement – l'existence d'un mot *htp*.

Le verbe *šbw* / *šbwj* signifie donc dans ce passage « ferler » (une voile), c'est-à-dire l'attacher après l'avoir repliée (*carguée*) sur la vergue supérieure pour éviter qu'elle n'offre une prise au vent.

Remarquons que cette Inscription 3 présente six éléments, couplés deux à deux, opposant une navigation vers le nord et une navigation vers le sud :

Éléments iconographiques	
Gauche = nord	Droite = sud
Vignette de gauche	Vignette de droite
Un bateau navigue la voile <i>ferlée</i> vers la gauche.	Un bateau navigue sous voile vers la droite.
Éléments textuels	
« Ferler leurs voiles » (<i>šbw.t ḥtp.wzsn</i>).	« Hisser leurs voiles » (<i>F3.t ḥtp.wzsn</i>).
« L'avant (<i>ḥr</i>) des bateaux (... est placé) dans le sens du courant » (<i>m ḥd</i>) (= vers le nord).	« L'avant (<i>ḥr</i>) (des bateaux) est orienté vers le sud » (<i>r rsy</i>).

b. Deuxième attestation (Inscription 4, attestation b)

Établissement du texte et traduction par S. Sauneron

L'attestation **b** de ce mot () a été identifiée en 1970 par Sauneron dans le papyrus hiératique DeM 36 (XX^e dynastie). Sa traduction est la suivante, nous l'accompagnons de quelques notes de commentaire ⁴⁸ :



Dresse ton mât, largue (**a**) ta voi[le, pars (?) pour les (**b**)] champs d'Ialou !

(a) Nous reviendrons plus loin sur la proposition de traduction du vocable *šbw* par Sauneron. Les deux derniers signes du mot sont bien , comme le montre l'original hiératique  ⁴⁹.

(b) La restitution de Sauneron est logique et on voit mal de quoi d'autre il pourrait s'agir.

Une traduction du mot *šbw* par « ferler » ou tout autre terme signifiant que la voile a été affalée ou carguée semble contradictoire avec le fait de « dresser le mât » (*s'ḥ' ḥt-t3w*), et on pense immédiatement à « hisser » la voile dans la mâture, ce que Sauneron rend de manière inappropriée par « largue (ta voile) » (= « hisse (ta voile) ». Ce constat s'oppose donc à notre traduction (*ferler*) et à celles consignées dans les différents dictionnaires, d'où un long commentaire de Sauneron ⁵⁰ :

Le sens proposé par les dictionnaires (...) : « arriser » la voile, diminuer sa surface, serrer, carguer la voile, a pour seul support l'idée inspirée par les déterminatifs opposés des verbes *ḥd* et *ḥnt* : on remonte le courant la voile déployée ; et on le descend, contre le vent, voile repliée. Mais il n'est pas exclu que les bateaux qui descendent le courant, surtout s'ils sont chargés, déploient leur voile, pour tirer des bordées, et ajouter l'effet du vent à celui du courant : le Nil ne coule pas toujours directement vers le nord, et le vent ne souffle pas non plus uniquement du nord. Il arrive même qu'ils le fassent pour une raison exactement contraire : freiner la rapidité du courant, en particulier en temps de crue (...).

Dans le papyrus qui nous occupe, il semble étonnant en effet, si l'on devait conserver cette traduction hypothétique, de dresser le mât pour serrer la voile, alors que tout laisse attendre l'action inverse. Le verbe *šbw* étant, dans ce papyrus, suivi du nom de la voile, *ḥt3w*, il semble évident que le verbe définit une certaine manœuvre de la voile ; il nous semble plus probable de

⁴⁸ S. SAUNERON, *op. cit.*, p. 10, fig. 2, ligne 2 ; et p. 11 pour la traduction.

⁴⁹ Comparer avec G. MÖLLER, *Hieratische Paläographie* II, Leipzig, 1909, 118B.

⁵⁰ S. SAUNERON, *op. cit.*, p. 14-15.

comprendre qu'il signifie « déployer » la voile.

Remarquons d'emblée, avant d'examiner les éléments de cette argumentation, que cette dernière n'a pas convaincu D. Jones. Il ne fait que la mentionner dans le commentaire de son *Glossary* qu'il consacre à *šbw* / *šbwj*, les traductions proposées par Sauneron n'y étant pas retenues comme traductions vedettes ⁵¹.

D'après ce dernier, le sens consigné dans les dictionnaires est le résultat d'une interprétation trop systématique des verbes *hđj* (« descendre le courant ») et *hntj* (« remonter le courant »), c'est-à-dire ne tenant pas compte de tous les cas particuliers. Or, les cas concrets qu'il évoque, notamment le fait qu'« il n'est pas exclu que les bateaux qui descendent le courant, surtout s'ils sont chargés, déploient leur voile, pour tirer des bordées », ne sont pas convaincants ; les plans de voilure des bateaux égyptiens ne permettant pas vraiment de tirer des bords, encore moins lorsqu'ils étaient lourdement chargés et peu manœuvrants. Quant à la nécessité de freiner le bateau au moment de la crue en utilisant la voile « à contre » ⁵², cela est possible mais il n'est nullement question de l'inondation dans le passage ci-dessus. Remarquons d'ailleurs que le reste du texte n'a rien à voir avec la navigation. Pourtant, en dépit de ces différents arguments qui n'emportent pas l'adhésion, la proposition de traduction de Sauneron pour le passage concerné du P. DeM 36 – et uniquement pour ce passage – *semble* devoir être retenue.

Deux significations contradictoires pour un même mot ?

Nous sommes donc confrontés à un problème singulier : les deux seules attestations connues du verbe *šbw* / *šbwj* semblent ne pouvoir être traduites que de manière diamétralement opposée. Face à ce problème, Sauneron tente d'éliminer la première (« carguer », « affaler » une voile) pour ne retenir que la seconde (« hisser » une voile) ; Jones, quant à lui, minimise celle de Sauneron en se bornant à la mentionner, pour ne retenir que la première. Comment résoudre cette contradiction ?

Le terme *šbw* / *šbwj* appartient au domaine oral du vocabulaire professionnel des bateliers dont le but est de transmettre des consignes *ici et maintenant* ; la mise par écrit relève de scribes détournant le terme de sa fonction première qui est d'interagir immédiatement. Dans le domaine de la technique nautique, il arrive que certains vocables ne puissent être compris qu'en *tenant compte du contexte*. Considérons, par exemple, le verbe « loffer », qui signifie simplement « venir au vent » ; dans ce cas, « la proue (du bateau) se rapproche du lit du vent (...) de là vient qu'on ordonne d'imprimer à un vaisseau cette rotation » ⁵³. Mais s'agit-il de bifurquer vers tribord ou vers bâbord ? L'emploi du terme « loffer » hors contexte ne permet pas de le dire car ce dernier seul permettra de le déterminer. Si un bateau navigue tribord amure (= reçoit le vent par tribord), loffer signifiera bifurquer sur tribord (= droite) ; inversement, s'il se déplace bâbord amure, pour loffer, il lui faudra changer de cap sur bâbord. Avec cet exemple, on voit bien que le verbe « loffer » employé hors contexte signifie simplement « venir au vent » mais il est impossible de déterminer la nouvelle direction choisie, sachant qu'il peut s'agir d'une modification de la route sur tribord ou sur bâbord. Il en va de même avec les verbes « border » ou « choquer » une écoute pour un bateau doté de

⁵¹ D. JONES, *op. cit.*, p. 226 (104).

⁵² C'est-à-dire gonflée pour naviguer à contre-sens.

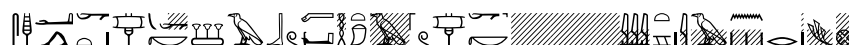
⁵³ Ch. ROMME, *op. cit.*, p. 407.

voiles carrées : s'agit-il de l'écoute tribord ou de l'écoute bâbord ? C'est à nouveau le contexte qui permet de répondre sans ambiguïté : si le bateau navigue bâbord amure, il s'agira de l'écoute sous le vent, c'est-à-dire tribord, et inversement si le bateau navigue tribord amure. Il est par conséquent possible qu'un verbe servant à transmettre une consigne puisse incorporer deux significations contradictoires s'éclaircissant d'emblée dès que le contexte est connu. Mais est-ce bien le cas du verbe qui nous occupe ?

Nouvelles traduction et interprétation du passage (Inscription 4, attestation b)

La traduction de Sauneron s'explique par le fait qu'il ne considère que le passage où il est question de nautique. Or, celui-ci s'insère dans un texte magique bien plus long. Il est donc probable qu'il soit également investi d'une dimension magique et que son libellé ne fasse que reproduire un type de formulation bien attesté dans d'autres types de textes, opposant une navigation vers le nord à une navigation vers le sud. Si l'on tient compte de cette donnée, une nouvelle possibilité de traduction se fait jour :

Inscription 4 (attestation b)



S'h' ht-t3w=k (2) šbw ht3w=k [...] sh.t-j3rw.

Dresse ton mâât. **Ferle (a)** ta voile-**ht3w (b)**. [Pars vers] les champs d'Ialou !

(a) On a vu plus haut (cf. *supra*) que Sauneron traduit ce verbe de manière inappropriée par « largue (ta voile) », c'est-à-dire « hisse-la ». Pourtant, il est possible de conserver le sens « ferler ». En effet, Sauneron considère les trois verbes de l'inscription ci-dessus (*s'h'*, *šbw* et le verbe restitué « partir ») comme renvoyant à des actions successives appartenant à un même ensemble de manœuvres : les bateliers redressent le mâât, hissent la voile et appareillent vers les champs d'Ialou. Or, ce bref passage s'inscrit dans un « texte magique destiné à guérir Anynakhté fils de la dame Oubékhet d'un rhume accompagné de fièvre qu'il doit à la malveillance d'une série de génies d'enfer »⁵⁴. Il est donc envisageable que ce passage ne décrive pas une série d'actions effectuées les unes après les autres, précédant et préparant l'appareillage du bateau, mais plutôt une série de propositions, agencées de manière identique à celle de la première attestation (a), mentionnant chacune une manœuvre suggérant indirectement une navigation vers le sud puis une navigation vers le nord : *s'h' ht-t3w=k*, « dresse ton mâât » = voyage vers le sud ; *šbw ht3w=k*, « ferle ta voile-*ht3w* » = voyage vers le nord ; les deux étant suivies d'un voyage vers les champs d'Ialou (absent de la première attestation). On retrouve ce type d'opposition ailleurs ; par exemple, dans les *Textes des Sarcophages*, une navigation *hntj* vers le sud (citée en premier) est juxtaposée à une navigation *hdj* vers le nord en CT I, 184g (formule 44). En CT I, 66a (formule 60), même juxtaposition mais inversée, *hdj* étant mentionné d'abord et *hntj* ensuite. Ce type de formulation mettant en relation rituellement des navigations géographiquement opposées n'est donc pas inhabituel. Elles sont soit signifiées *directement* par les verbes *hdj* et *hntj*, soit *indirectement* par des mots ou des opérations suggérant une navigation vers le nord puis une navigation vers le sud, ou inversement. Par conséquent, en traduisant à nouveau le verbe qui nous occupe par « ferler », les « significations contradictoires » issues de l'analyse de Sauneron disparaissent et le problème se résout simplement.

(b) Aucune ambiguïté ici sur la graphie du mot.

Cette Inscription présente donc à nouveau, comme la précédente, deux propositions opposant indirectement une navigation vers le sud (*s'h' ht-t3w=k*) et une navigation vers le nord (*šbw*

⁵⁴ S. SAUNERON, *op. cit.*, p. 8.

ḥt3w=k), suivies d'une troisième mentionnant un voyage vers l'au-delà :

Vers le sud	Vers le nord
« Dresse ton mât » (<i>S'ḥ' ḥt-t3w=k</i>).	« Ferle ta voile- <i>ḥtpw</i> » (<i>Šbw ḥtp=k</i>).

Signification du verbe *šbw* / *šbwj*

La traduction « ferler » est donc celle qui doit être retenue pour le verbe *šbw* / *šbwj*. Il s'agit d'une manœuvre spécifique, consistant à serrer fortement une voile carguée, à l'aide de rabans de ferlage, sur une vergue ou sur le pont pour éviter qu'elle n'offre une prise au vent. Pour carguer une voile sur la vergue en conservant le mât en place, il suffit de la déventer d'une manière ou d'une autre. Ce faisant, elle pourra être carguée, puis ferlée, sans difficulté.

Terme technique par définition, celui-ci n'admet aucun sens dérivé.

Notons cependant qu'il est possible que le lexique égyptien ait distingué deux manœuvres, désignées par le même mot dans notre vocabulaire (« ferler une voile »), en employant deux verbes différents : celle consistant à ferler une voile *sur le pont* (après l'avoir affalée et carguée) et celle consistant à la ferler *sur la vergue supérieure* (après l'avoir carguée). Si le but reste le même, les gestes à effectuer diffèrent. Dans ce cas, *šbw* / *šbwj* signifierait explicitement « ferler une voile sur la vergue supérieure ». L'enquête reste à faire.

Conclusion

Du point de vue de la graphie des mots étudiés (le substantif *ḥtp* et le verbe *šbw* / *šbwj*), les difficultés rencontrées dérivent des propositions de Brugsch. La première se rapporte à la graphie du mot *ḥtp*, attesté quatre fois dans la tombe de Néferhotep, mais éliminé des différents dictionnaires et remplacé par le terme *ḥt3w*. La seconde concerne la graphie du verbe *šbw* / *šbwj*, sur la base d'un relevé de Dümichen également réinterprété par Brugsch. Ces deux propositions contredisent les relevés de Bénédict et Hari. Cependant, même si les réflexions de Brugsch sont légitimes, elles ne peuvent en aucun cas être prouvées et considérées comme définitives, comme l'ont fait Budge, les auteurs du *Wb*, Jones et le TLA. Par conséquent, en l'absence de preuves contraires, l'existence du mot *ḥtp*, « voile », doit être considérée comme possible. Dans ce cas, ce vocable désignerait un type de voile, aux caractéristiques non déterminées, différent de la voile *ḥt3w*. Quant au verbe *šbw* / *šbwj*, les deux seules attestations en notre possession ne permettent pas de déterminer s'il s'agit d'un verbe fort ou faible. En effet, soit la graphie consignée dans les dictionnaires, sur la base de la proposition de Brugsch, est juste (avec $\Leftarrow$), soit elle est fautive (et le $\Leftarrow$ doit être remplacé par $\Leftarrow$). Dans le premier cas, il s'agirait d'un verbe *šbw* [3-*lit.*], dont l'infinitif est masculin, dans le second d'un verbe *šbwj* [4-*inf.*] à l'infinitif féminin *šbw.t*.

Du point de vue de la signification de ces vocables (*ḥtp* / *ḥt3w* d'une part et *šbw* / *šbwj* d'autre part), si le sens de *ḥtp* / *ḥt3w* ne pose aucun problème, le ou les deux mot(s) signifiant « voile », ce n'est pas le cas du verbe *šbw* / *šbwj*. Car au manque d'attestations supplémentaires qui aurait permis d'en établir le sens plus aisément s'ajoute la méconnaissance du lexique nautique et des techniques de navigation égyptienne par les chercheurs. La plupart des traductions proposées dans les dictionnaires sont fausses, même si quelques auteurs ont mentionné, parmi ces dernières, la traduction juste comme s'il s'agissait

d'un synonyme (Budge, Jones et le TLA).

Quoi qu'il en soit, il a été possible d'établir que ce verbe signifiait simplement « ferler » une voile, sachant qu'une voile peut être ferlée sur le pont (après l'avoir *affalée* puis *carguée*) ou, comme dans la fig. 2, sur la vergue supérieure (après l'avoir *carguée*). La quasi-absence, dans l'iconographie, de figurations de bateaux les voiles ferlées sur la vergue supérieure, témoigne du peu d'importance de cet aspect de la nautique dans ce qui est habituellement thématique par les textes, d'où la rareté du mot dans ceux qui nous sont parvenus.

Enfin, contrairement à ce que pensait Dévaud, le terme n'est pas un antonyme de *f3j* dans les expressions *šbw* / *šbwj* *hṭp* / *hṭ3w* et *f3.t* *hṭp* / *hṭ3w*.

Définition
<i>Šbw</i> / <i>šbwj</i> = « ferler » une voile.
Graphies des attestations
Attestation (a) (construction à l'infinitif)
Selon les lectures :  (Sauneron) ou  (Bénédict et Hari).
Attestation (b) (construction à l'impératif, 2 ^e personne du singulier)


Ce parcours lexicographique difficile nous a permis de regrouper certains termes et expressions nautiques égyptiens se rapportant au gréement. Il est possible de reconstituer partiellement les opérations de la manière suivante en distinguant deux processus : le premier destiné à naviguer vers le sud, le second vers le nord. Toutes les opérations sont énumérées, qu'elles soient attestées ou non. Pour chacune, l'expression égyptienne est indiquée lorsque cela est possible. Quand une figure est mentionnée, elle n'appartient pas nécessairement au même document que la référence textuelle :

Navigation vers le sud (avec une voile bien établie) :

1. Le mât du bateau est *rabattu* sur le pont [fig. 3] : ?
2. Le mât est *gréé* : ?
3. Le mât est *redressé* : *s'h' hṭ-t3w*.
4. La voile est *gréée* [fig. 4] : ?
5. La voile est *hissée* [fig. 5] : *f3.t hṭp* / *hṭ3w*.
6. La voile est *portée* : ?

Navigation vers le nord (avec un mât en place et une voile ferlée sur la vergue, non avec une voile dégréée et un mât rabattu) :

1. La voile est *carguée* sur la vergue : ?
2. La voile est *ferlée* sur la vergue [fig. 2, vignette de gauche] : *šbw* / *šbwj* *hṭp* / *hṭ3w*.

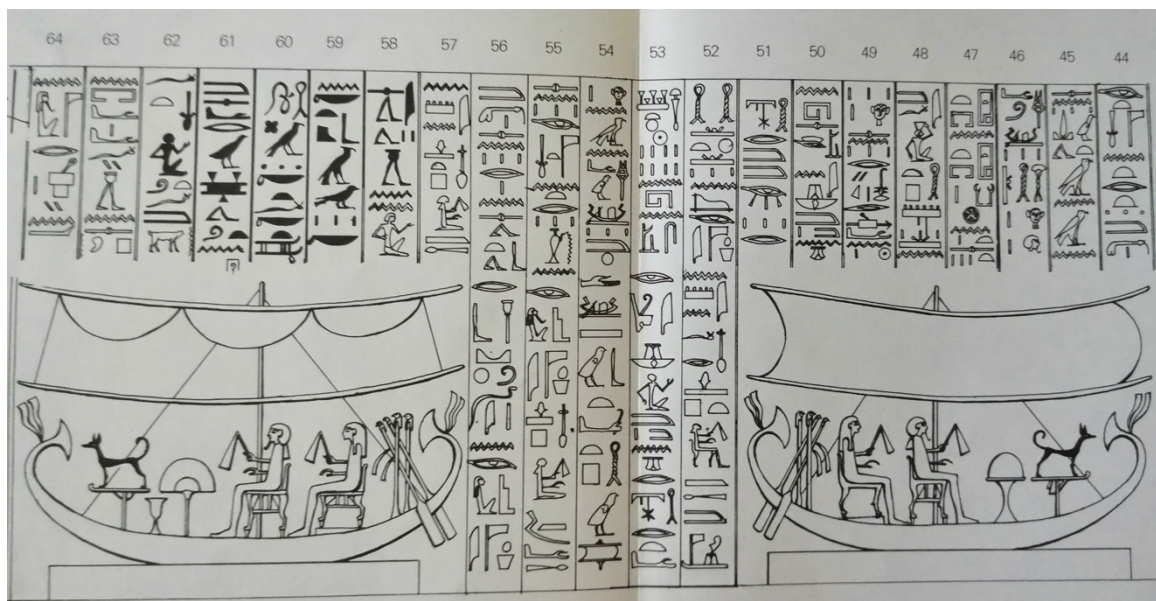


Fig. 2. Les deux vignettes illustrant l'Inscription 3. Le bateau de gauche navigue vers le nord avec la voile *ferlée* (*šbw / šbwj*), celui de droite vers le sud avec la voile bien établie (d'après R. Hari, *La tombe thébaine du père divin Neferhotep (TT50)*, Genève, 1985, pl. XXX).

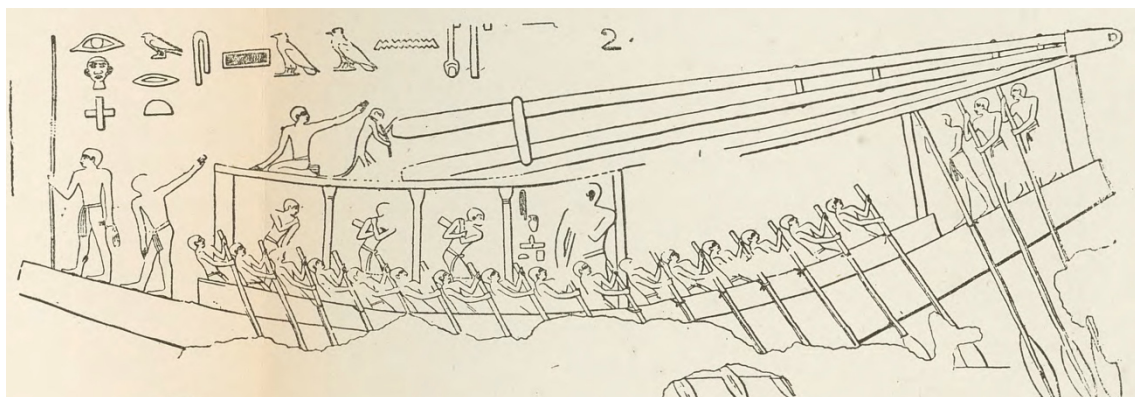


Fig. 3. Bateau naviguant vers le nord avec le mât rabattu (mastaba de Khnoumhotep à Saqqâra, V^e dynastie ; d'après H.Fl. Petrie, M.A. Murray, *Seven Memphite Tombs Chapels*, BSAE-ERA 65, Londres, 1952, pl. XVII [2]).

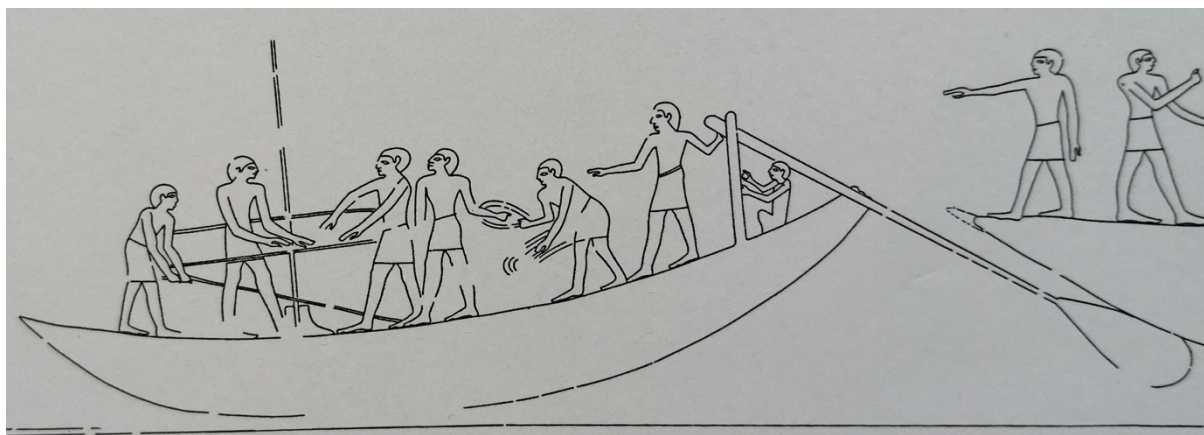


Fig. 4. Rare figuration de bateliers gréant une voile et se préparant à naviguer vers le sud (tombe de Khéty à Béni Hassan, XII^e dynastie ; d'après N. Kanawati, L. Evans, *The Tomb of Khety, Beni Hassan VI, ACER 44*, Wallasey, 2020, pl. 87).

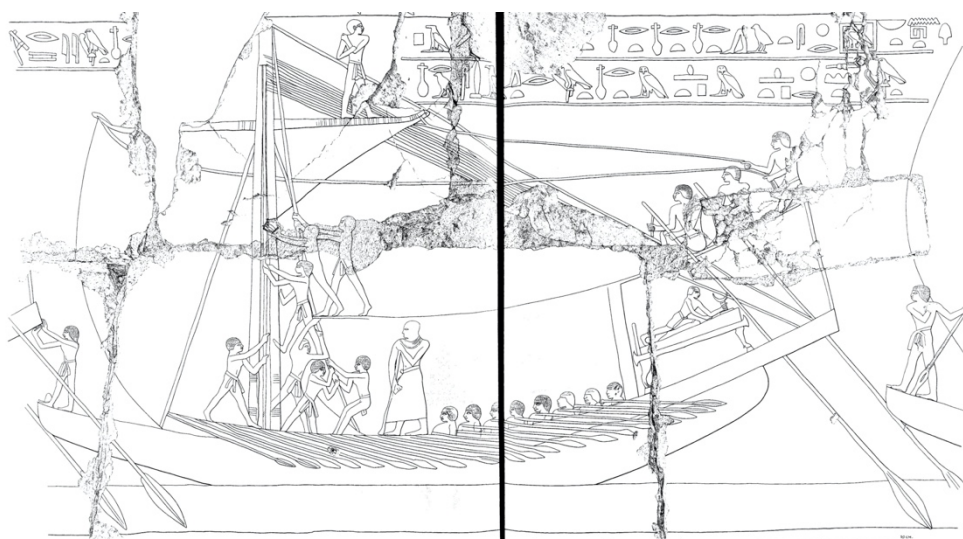


Fig. 5. Bateliers à la manœuvre hissant la voile de leur bateau pour naviguer vers le sud (tombe de Mérérouka à Saqqâra, VI^e dynastie ; d'après Pr. Duell, *The Mastaba of Mereruka II, OIP 39*, Chicago, 1938, pl. 141).